



Modèle de panneau d'information en cas de vidéosurveillance

Etablissement sous vidéosurveillance

Nous vous informons que cet établissement est placé sous vidéosurveillance afin de sécuriser les biens et les personnes.

Les images sont destinées au service chargé de la sécurité des locaux.

Pour tout renseignement, contactez le chef d'entreprise dont les coordonnées figurent sur le site.

Conformément à l'intérêt légitime de l'entreprise, les données sont conservées pendant 1 mois.

Toute personne bénéficie d'un droit d'accès, d'effacement des données ou d'une limitation du traitement et pourra s'opposer au traitement des données le concernant, à tout moment, en s'adressant au chef d'entreprise, tel que cité ci-dessus et a la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Source : CAPEB